



PRÉSENCE POTENTIELLE DE MICRO-ALGUES TOXIQUES

Une **micro-algue** de type **Ostreopsis** a été repérée dans les eaux du littoral de la côte basque. Elle est susceptible de produire des **toxines pouvant affecter la santé** au niveau respiratoire et/ou cutané.

Quels symptômes ?



Les baigneurs, promeneurs, riverains ou professionnels exposés à ces algues (**inhalation, embruns, contacts**) peuvent ressentir des symptômes grippaux ou cutanés : **toux, mal de gorge, nez et yeux qui coulent, maux de tête, fièvre, gêne respiratoire, rougeurs sur la peau, nausées...**

Ces symptômes peuvent apparaître entre 15 min et 48 H après l'exposition et diminuent habituellement sous 24/48 H.

Une **exposition prolongée** peut conduire à des symptômes plus marqués.

Comment repérer l'algue ?



Cette micro-algue, invisible à l'oeil nu, donne à l'eau un goût métallique. Elle peut parfois être présente sous forme de matière brune gélatineuse en surface ou de flocons rougeâtres en suspension dans l'eau.



Que faire ?

Si vous remarquez l'apparition de symptômes et/ou d'un goût métallique de l'eau :

- **sortez de l'eau et quittez la plage et ses abords.**
- **ne consommez pas de produits de la mer** (mollusques, crustacées, poissons...) provenant de cette zone.

En cas de symptômes, consultez votre médecin en évoquant la présence de la micro-algue. En cas d'urgence, contactez le 15.

Si vous souffrez d'une affection respiratoire, soyez particulièrement vigilant (risque d'aggravation des symptômes).

Des symptômes possiblement liés à une exposition dans le cadre de votre **activité professionnelle** peuvent faire l'objet d'une déclaration d'accident du travail auprès de l'Assurance Maladie et vous pouvez contacter votre service de Santé au travail habituel.



En savoir +

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Contact Centre Anti-Poison

Nouvelle-Aquitaine : 05 56 96 40 80

